

L'Observatoire financier
des entreprises agroalimentaires

L'OBSERVATOIRE 33

AGRICULTURE ET
AGROALIMENTAIRE,
UNE AFFAIRE D'EXPERTS

L'Observatoire financier des entreprises agroalimentaires a pour objectif de mettre en évidence les tendances du secteur sur les principaux agrégats : activité, marges, rentabilité, endettement et capacité à investir.

Ce numéro 33 est consacré aux Coopératives Polyvalentes. Les données analysées sont issues des bilans 2022 jusqu'au 31/12/22. Les analyses et commentaires ont été réalisés par les experts de la Direction de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire du Crédit Agricole.



Analyse économique et financière des Coopératives Polyvalentes

CONSULTEZ NOS PUBLICATIONS EN LIGNE

<https://etudes-economiques.credit-agricole.com>

- ▶ Rubrique Secteur
- ▶ Agriculture et Agroalimentaire





Analyse économique et financière des Coopératives Polyvalentes

CE QU'IL FAUT RETENIR

ANALYSE ÉCONOMIQUE ET FINANCIÈRE

CHIFFRES CLÉS

CE QU'IL FAUT RETENIR

UNE ACTIVITÉ EN FORTE PROGRESSION

- **Le chiffre d'affaires des coopératives Polyvalentes augmente de 12 %** sur l'exercice après 4 années de stabilité, ce qui constitue un record alors que le périmètre est sensiblement équivalent.
- Cette croissance est hétérogène, influencée par l'inflation débutée en 2021 et exacerbée par le conflit ukrainien, particulièrement dans le secteur de la collecte et de l'approvisionnement en raison de l'augmentation des prix céréaliers.
- Bien que l'export affiche une croissance, il reste limité aux niveaux pré-COVID et se concentre principalement sur quelques grandes entités.



LE MAINTIEN DE L'EBITDA EN VALEUR

- **Le caractère résilient des Polyvalentes** du fait de la multiplicité de leurs branches a permis de maintenir les marges d'exploitation en valeur. Pourtant, un grand nombre de métiers sont régulièrement touchés par des crises, notamment la filière canard/foie gras, les œufs et la volaille de chair.
- Du fait de la très forte hausse du CA, le taux de marge d'EBITDA diminue et repasse sous les 3%.

LA DIMINUTION DES TAUX DE MARGES SE TRADUIT PAR UNE DÉGRADATION DE LA STRUCTURE FINANCIÈRE

- **La santé financière des Coopératives Polyvalentes se dégrade, avec un ratio dette nette/EBITDA s'élevant désormais à 5,7.** Un retour au niveau de 2019.
- Cette évolution est inégale parmi les acteurs, certains affichant une tension financière forte malgré des efforts de restructuration récents, en raison de niveaux de rentabilité insuffisants.

ANALYSE ÉCONOMIQUE ET FINANCIÈRE

MÉTHODOLOGIE D'ANALYSE

- **L'échantillon est composé des Coopératives dites Polyvalentes.** Elles ont vocation à servir la quasi-totalité des besoins des agriculteurs et à collecter l'intégralité de leurs productions – quelles que soient les contraintes de marché (volume, qualité, calendrier...). L'organisation des agriculteurs autour d'entreprises intégrant tous les maillons de la chaîne de valeur (stockage, transformation, commercialisation) répond à la volonté de conserver la valeur ajoutée et le pouvoir de décision.
- L'échantillon est amené à évoluer dans le temps. Ces évolutions peuvent être liées à la vie des entreprises au sein du secteur : fusions, acquisitions, cessions, cessations d'activité, recherche de relais de croissance à l'international...
- **Les analyses sont issues des bilans allant du 30/06/2022 au 31/12/2022** des coopératives de l'échantillon. Une segmentation par chiffre d'affaires peut être proposée selon que les coopératives sont :
 - des « Leaders » (CA > 1 Md €),
 - des Coopératives Polyvalentes de moins d'1 Md € de CA.
- Les Coopératives Polyvalentes exercent de nombreuses activités, qui peuvent être regroupées par typologie :
 - **L'Amont** représente près de 40 % de leur chiffre d'affaires :
 - Collecte des productions des agriculteurs (animales et végétales), que la coopérative commercialise auprès des industriels (ses propres unités de transformation, des partenaires ou clients industriels...).
 - Production et/ou commercialisation des produits et services nécessaires à l'agriculture et au milieu rural : semences, phytosanitaires et autres approvisionnements, machinisme, nutrition animale, magasins et jardineries...
 - **L'Aval** représente plus de 60 % de leur chiffre d'affaires :
 - Activité de transformation et de commercialisation auprès des circuits de distribution.
- Les opérations citées nominativement dans les commentaires ont fait l'objet d'une communication publique.
- Source des comparaisons avec l'ensemble de l'agroalimentaire : Observatoire financier des entreprises agroalimentaires de février 2023.

NOTA BENE :

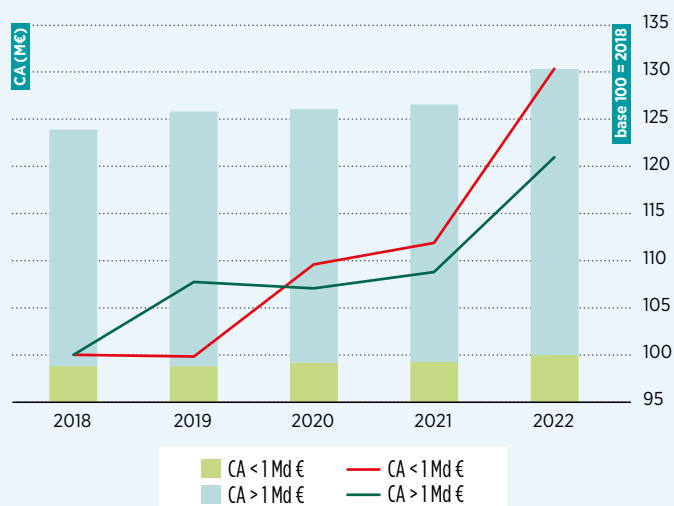
Les dates de clôture des Polyvalentes sont très variées. Aucun retraitement n'a été réalisé. En raison du choc que représentent les crises que nous traversons depuis trois ans sur certains métiers et/ou filières, l'analyse de l'Observatoire s'en trouve parfois affectée. Les moyennes de l'échantillon peuvent traduire des situations très diverses.



ACTIVITÉ

UN CHIFFRE D'AFFAIRES EN FORTE PROGRESSION SOUS L'EFFET DE L'INFLATION

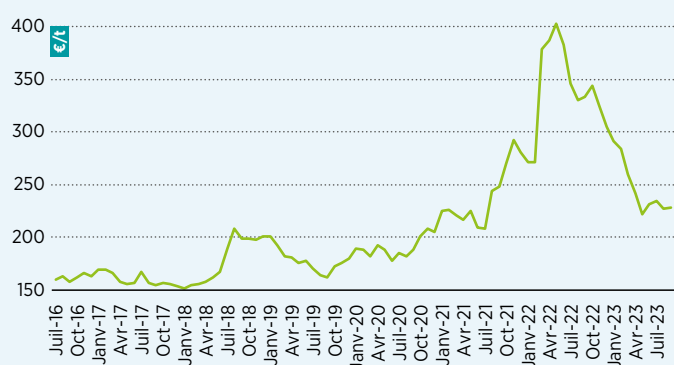
Évolution du chiffre d'affaires



Source : Crédit Agricole S.A.

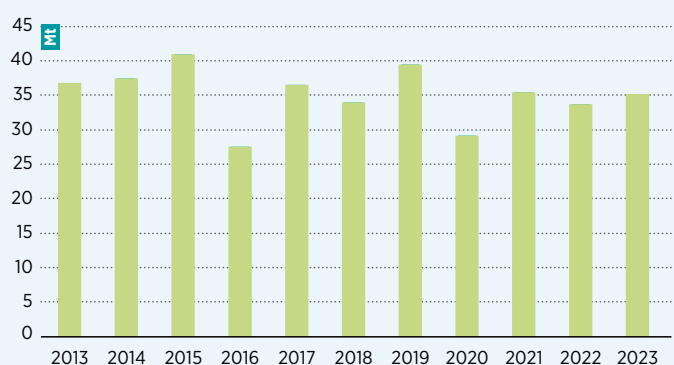
- Le chiffre d'affaires des Coopératives Polyvalentes s'est accru de 12% sur l'exercice en cours, essentiellement du fait d'un effet inflationniste généralisé. Une majorité de coopératives, particulièrement celles très engagées dans les activités amont, ont bénéficié de cette tendance. Les ventes en approvisionnements, notamment en engrais et en alimentation animale, ont ainsi enregistré une montée notable des prix. Les coopératives centrées sur la filière céréalière affichent les hausses les plus significatives.
- Toutefois, cette dynamique positive masque des défis dans certaines filières, surtout la volaille de chair et le foie gras, affectés par des épisodes récurrents de grippe aviaire.
- En parallèle, les secteurs de la distribution et de la jardinerie, pour un certain nombre d'acteurs, maintiennent leur vigueur sur l'exercice étudié, tandis que la branche Légumes est soumise à des aléas climatiques et peine à répercuter les augmentations de prix.

Évolution des prix du blé tendre rendu Rouen



Source : Agreste.

Évolution de la production française de blé tendre

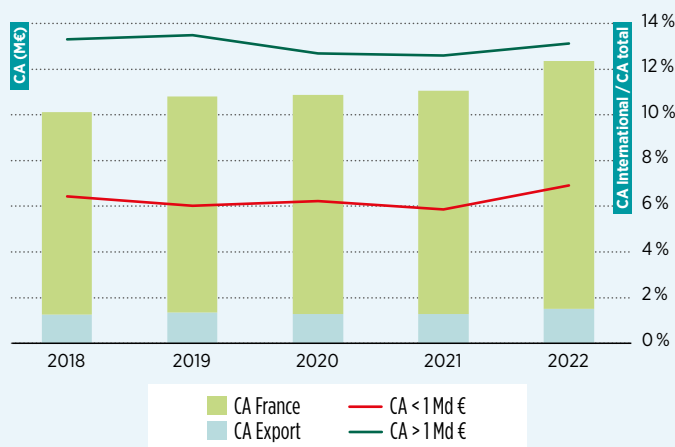


Source : Agreste.

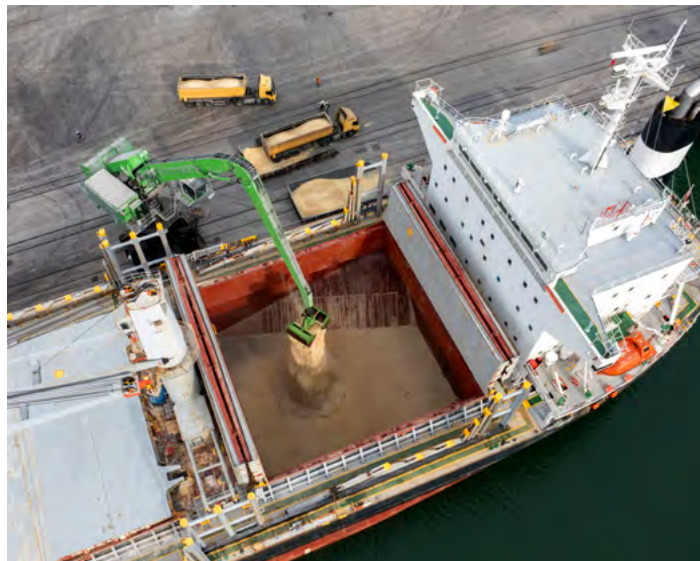


UNE REPRISE DE L'ACTIVITÉ À L'INTERNATIONAL, QUI RESTE STRUCTURELLEMENT FAIBLE

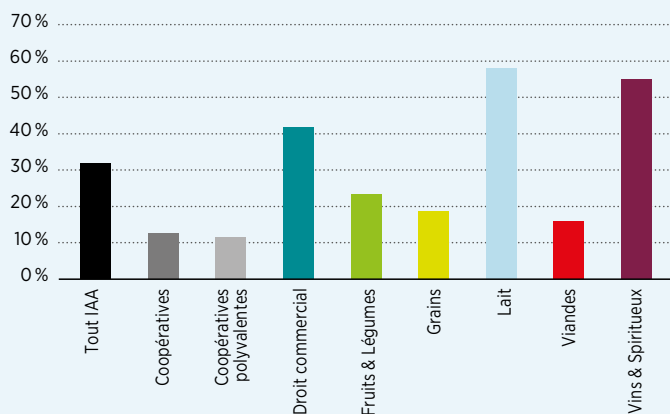
Évolution du chiffre d'affaires international



Source : Crédit Agricole S.A.



Chiffre d'affaires à l'international par filière et selon les statuts en 2021



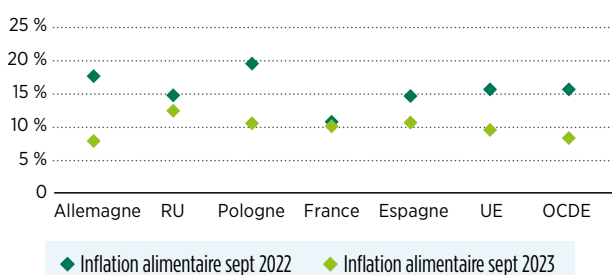
Source : Crédit Agricole S.A.

- Faisant suite à deux exercices difficiles en raison du contexte sanitaire, 2023 bénéficie d'un rebond à l'export (+17%) supérieur à l'activité.
- Malgré cette progression, l'international demeure structurellement faible dans l'univers des Polyvalentes (<13% du CA).** Les explications sont multiples :
 - L'importance de « l'amont » (appros, collecte de céréales, distribution).
 - Une partie de leur collecte, finalement exportée, n'entre pas dans les statistiques « export » (vente à des négociants).
 - Les structures de petite taille ont une présence internationale traditionnellement réduite (environ 7% de leur CA total).
- À titre de comparaison, le niveau de l'international pour l'échantillon « toutes coopératives » de l'Observatoire est de l'ordre de 12% (le tout IAA est à 32%). En outre l'international est très concentré sur quelques Leaders.
- De façon assez logique pour le secteur coopératif, l'international se trouve majoritairement réalisé sous forme d'exportations et non de filiales à l'étranger. Ceci traduit bien la volonté des coopératives de favoriser les débouchés de leurs adhérents. Seules les coopératives viticoles peuvent être très exportatrices mais il s'agit d'une filière très peu représentée dans les Polyvalentes.

PERSPECTIVES

- Au cours de l'année 2022, le secteur agroalimentaire s'est trouvé contraint d'entrer dans de multiples rounds de négociations dans le but de répercuter les coûts de production en nette augmentation. Pour autant, l'inflation alimentaire française restait derrière celle de ses voisins européens. Sur 2023, l'inflation annuelle a ralenti en Europe et la France s'est fortement rapprochée des niveaux européens. Toujours est-il que **la France a connu deux années consécutives de forte inflation alimentaire, avec des conséquences inévitables sur les ventes de produits de grande consommation.**

Inflation à un an : Sept 2023 vs Sept 2022



Source : OCDE

- **Cette inflation sans précédent a des conséquences considérables sur les habitudes de consommation.** Dans un climat économique où les foyers font face à un pouvoir d'achat réduit, ils arbitrent en qualité et en quantité. Ce contexte rendra les futures négociations commerciales particulièrement ardues. En effet, alors que les distributeurs avaient bénéficié d'une hausse des ventes lors des confinements de 2020 et 2021, ils sont désormais confrontés à une concurrence plus agressive que jamais pour maintenir leurs volumes.
- Plus spécifiquement pour les Polyvalentes
 - Bien que les pics de prix aient été atteints entre mars et juin 2022, l'impact des cours des céréales sur les activités agricoles des coopératives Polyvalentes persiste, conditionné notamment aux négociations dans le corridor de la mer Noire. Les effets sur les volumes seront hétérogènes, dépendant des dates de clôture et des zones géographiques. En effet, après une production céréalière limitée en 2022 due aux conditions climatiques, les perspectives pour 2023 sont plus encourageantes, en particulier pour le blé tendre dont la production semble revenir à ses niveaux moyens (environ 35 Mt). Le point focal demeure le maïs, qui, après une baisse de production en 2022, fait face à une réduction des superficies cultivées. Enfin, les productions animales maintiennent des cours élevés malgré une correction pour le lait.

- Dans le secteur de la transformation, après plusieurs rounds de négociations en 2022, sur 2023, la plupart des filières ont réussi à répercuter des augmentations de prix, quoique parfois insuffisamment au regard de la hausse des coûts des intrants, tels que l'énergie, l'emballage et les matières premières. Certaines activités continuent de rencontrer des défis, comme celui de la morosité du segment des légumes transformés ou des problèmes de disponibilité de matière pour les viandes, potentiellement exacerbés par des incidents climatiques aux conséquences variées.
- En ce qui concerne la distribution et les jardineries, après avoir connu une période favorable post-covid, ces branches semblent subir une baisse de la fréquentation et du panier moyen.

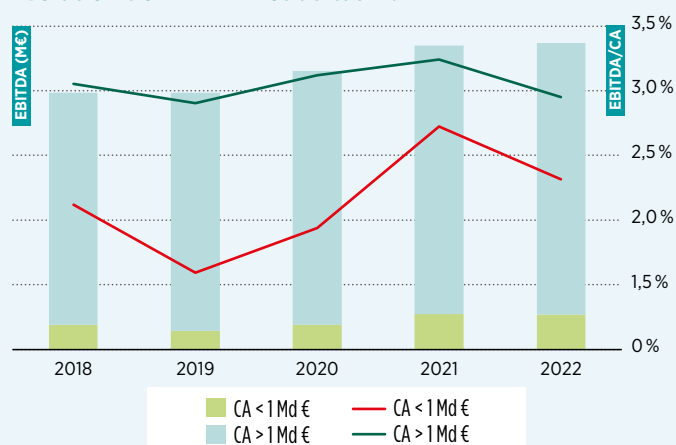
- Certaines filières, notamment la volaille de chair, les œufs, et le canard/foie gras, sont directement impactées par la résurgence de la grippe aviaire, bien que les effets varient selon les zones géographiques.
- **En 2023, les coopératives Polyvalentes devraient bénéficier d'une nouvelle croissance de leur chiffre d'affaires,** surtout liée à l'inflation amplifiée par quelques opérations de rapprochement. Cependant, cette tendance sera modulée par des facteurs tels que le positionnement stratégique et le modèle économique, entraînant des disparités significatives entre les entités. Toutefois, cette nouvelle hausse de l'activité ne devrait pas se traduire par une amélioration de la rentabilité du fait de la pression sur les prix ainsi que les arbitrages des consommateurs en faveur de produits à moindre valeur ajoutée.



RENTABILITÉ

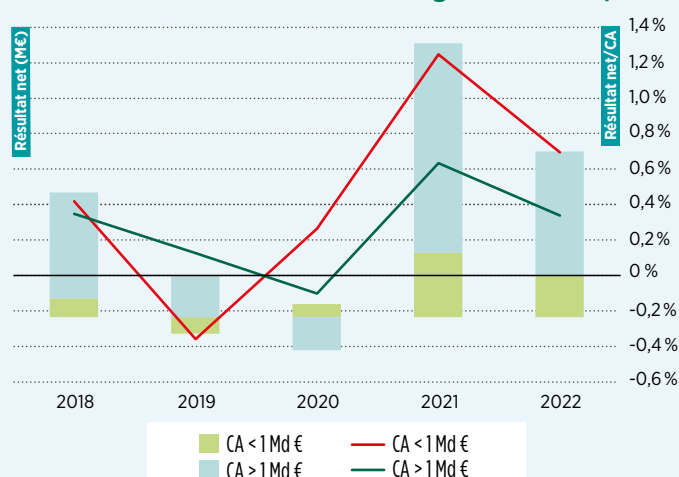
DES MARGES QUI SE MAINTIENNENT EN VALEUR

Évolution de l'EBITDA et du taux d'EBITDA



Source : Crédit Agricole S.A.

Évolution du résultat net et de la marge Résultat net/CA



Source : Crédit Agricole S.A.

- **La marge brute et l'EBITDA des Polyvalentes progressent légèrement en valeur, sans suivre le rythme de la croissance du chiffre d'affaires.** Ainsi, leur taux d'EBITDA diminue, passant sous les 3% en 2022. Il faut souligner que les Coopératives Polyvalentes sont globalement parvenues à répercuter, en valeur, la hausse de leurs coûts à leurs clients.

- Il existe toujours un écart relativement significatif entre les Leaders et les autres Polyvalentes (CA < 1 Md€). Cependant, toutes tailles confondues, quelques coopératives en situation jusque-là très délicate, sont parvenues à améliorer leurs performances, notamment au travers de restructurations.

- **Dans le paysage agroalimentaire, la rentabilité des Polyvalentes est relativement faible,** même lorsqu'on la compare à celle d'autres coopératives. Plusieurs raisons expliquent cela :

- La gestion de domaines d'activité très divers représente un défi important : bien qu'elle puisse être synonyme de résilience, elle nécessite de nombreux savoir-faire et expertises variés et est exposée aux crises conjoncturelles, nombreuses dans les filières agricoles, telles que la crise majeure de grippe aviaire de 2022.

- Des volumes collectés auprès des adhérents parfois supérieurs à la capacité de la coopérative à les valoriser de manière efficace.

- À cela s'ajoute la moindre rentabilité structurelle des activités amont, comme la collecte, qui pèse sur les performances consolidées.

- **Le résultat net des Polyvalentes se dégrade nettement, tout en demeurant en territoire positif.** Les coopératives en déficit sont assez concentrées dans l'échantillon mais démontrent qu'en dépit des efforts de restructurations réalisés, les foyers de pertes sont difficiles à résorber.

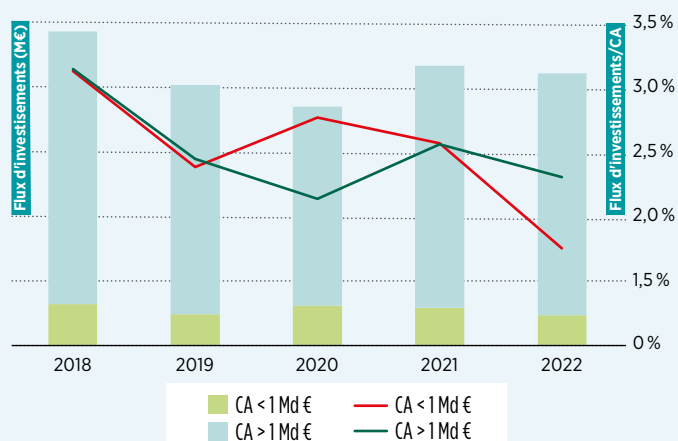
- Cependant, certaines Polyvalentes parviennent à améliorer significativement leurs performances. Il est toutefois important de souligner que la majorité de ces entités a connu une rentabilité fluctuante par le passé, soulignant la difficulté à réaliser des gains constants à travers leurs divers secteurs d'activité.



STRUCTURE FINANCIÈRE

UN RECU DES INVESTISSEMENTS

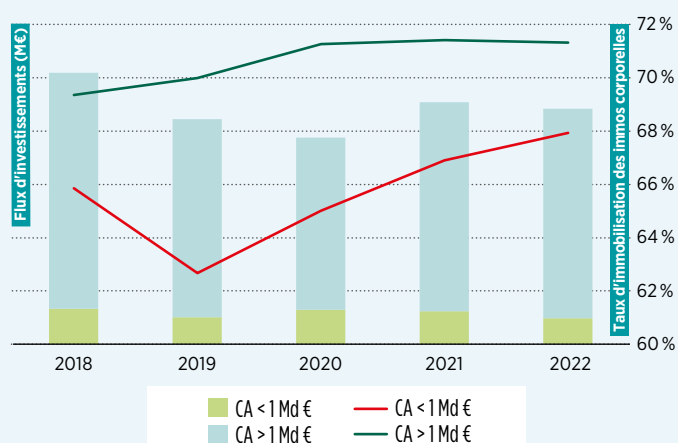
Évolution de l'investissement



Source : Crédit Agricole S.A.

- **Les investissements des coopératives polyvalentes sont en légère diminution en 2022.** C'est surtout visible chez les plus petites d'entre elles (CA < 1Md €) dont le ratio d'investissements/CA est au plus bas (1,7 % en 2022 vs 2,5 % en 2021).
- Dans une période marquée par l'instabilité, des pertes et un besoin en fonds de roulement (BFR) élevé, le climat s'avère de fait peu propice aux investissements, pourtant nécessaires. D'autant que ce contexte ne facilite pas les levées de dette pour financer de nouveaux projets.
- Il faut souligner qu'en dépit des contraintes financières, la plupart des coopératives polyvalentes misent sur l'innovation et l'adaptation aux contraintes de demain en diversifiant leurs activités sur des marchés émergents, notamment en se lançant dans les protéines végétales ou en proposant de nouvelles offres.
- **Le secteur investit structurellement peu par rapport à l'ensemble des entreprises agroalimentaires (2,2% du CA vs 4,6 %).** Cela peut aussi provenir du fait que le chiffre moyen des IAA se voit gonflé par la présence de grands groupes internationaux, souvent engagés dans des opérations de croissance externe.
- La hausse de l'endettement observée s'explique notamment par celle des stocks liée à l'inflation, ainsi que par le besoin accru de financement dans les activités de collecte-appro pour couvrir les appels de marges sur les opérations de marché à terme.

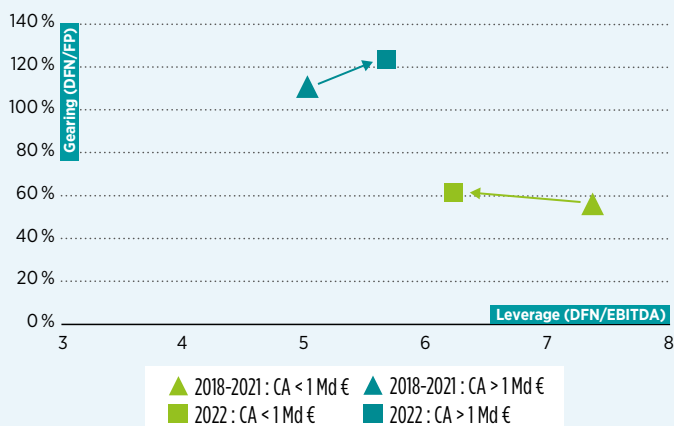
Évolution du taux d'amortissement des outils



Source : Crédit Agricole S.A.



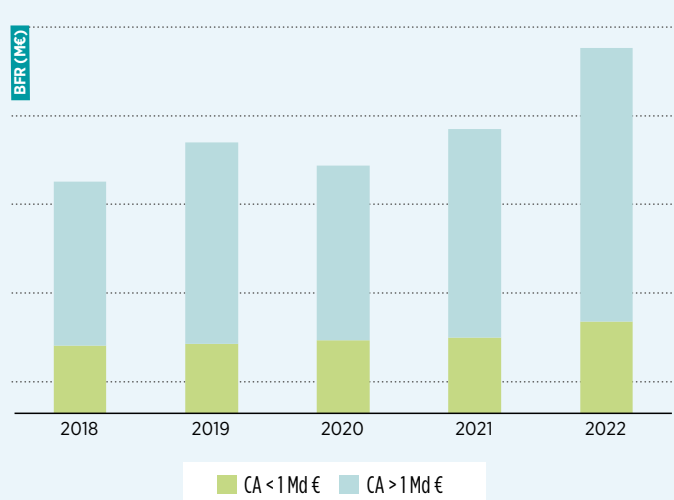
Analyse comparée des ratios de Gearing et de Leverage



Source : Crédit Agricole S.A.

- Le ratio de « leverage » s'aggrave de manière notable, atteignant 5,7 pour l'ensemble de l'échantillon, un niveau préoccupant. Cette évolution est surtout liée à l'évolution de la dette des Leaders, non compensée par celle de leur rentabilité. Les Polyvalentes plus petites (CA<1 Md€) améliorent en revanche leur ratio, qui reste très élevé (6,2).
- Pour mettre ces chiffres en perspective, le secteur agroalimentaire affiche un taux de leverage moyen de 2,8. Il convient cependant de noter que ces données varient grandement selon la taille, le secteur et le type d'entreprise. De même, le ratio [Fonds Propres / total bilan] des Polyvalentes s'établit à 26%, structurellement faible comparé aux 42% enregistrés dans l'ensemble du secteur agroalimentaire.

Évolution du BFR



Source : Crédit Agricole S.A.

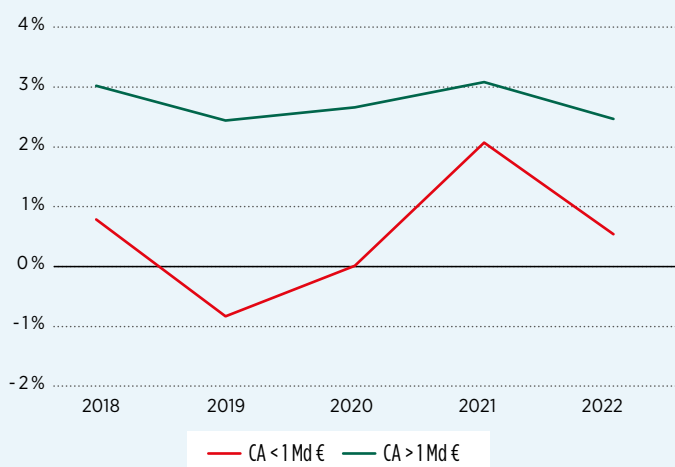


PERSPECTIVES

- Dans le secteur de la collecte-appro, la baisse des prix des céréales en 2023 a entraîné une réduction des besoins de financement pour les transactions à terme. Parallèlement, une chute notable des coûts énergétiques en 2023 vs 2022 a allégé la contrainte sur la trésorerie, notamment pour les achats qui ne sont pas couverts par des contrats pluriannuels.
- Toutefois, **la question de l'endettement reste un enjeu crucial**. Parmi les facteurs qui contribuent à y porter une attention particulière, on peut lister i) les besoins en fonds de roulement qui continuent d'être importants, ii) les niveaux de dette actuels élevés, et 3) l'augmentation des taux d'intérêt qui va sensiblement affecter les charges financières, surtout pour les entités les plus endettées, au point de menacer la rentabilité globale.

DÉGRADATION DE LA RENTABILITÉ ÉCONOMIQUE

Évolution de la rentabilité des capitaux employés (ROCE)



Source : Crédit Agricole S.A.

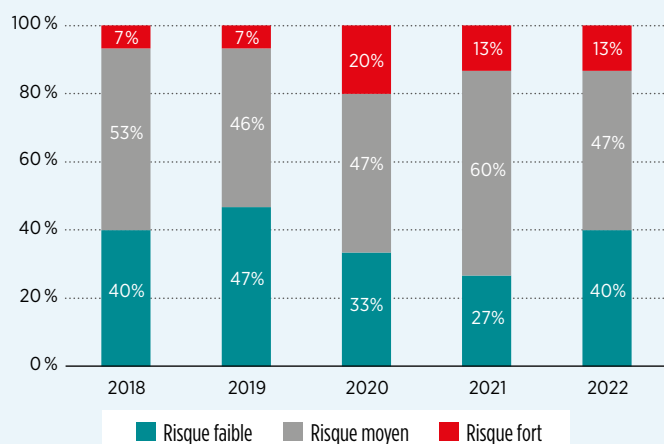
- Faisant suite à deux exercices en amélioration, **le ROCE des Polyvalentes se dégrade, et ce de façon plus nette pour les plus petites (CA < 1 Md €)**. Plus qu'un sujet de rentabilité, c'est surtout la hausse des capitaux employés qui explique cette détérioration.
- À noter que si ce critère rentre rarement dans les indicateurs clés de pilotage des coopératives, un ROCE inférieur à 2,5% pose la question de la capacité des entreprises à générer de la performance au travers des capitaux employés.
- Leur rentabilité économique est structurellement en dessous de la norme sectorielle, les coopératives polyvalentes voient désormais l'écart se creuser (2,1% vs 6,3% pour le secteur agroalimentaire). Les spécificités inhérentes à la rentabilité des structures coopératives et la priorité moindre que celles-ci attribuent au pilotage de cet indicateur expliquent une partie de cet écart. Pour autant, il faut souligner que ces moyennes sectorielles masquent des fluctuations en fonction des segments de marché et de taille des entreprises.



PROFIL DE RISQUE

UN NIVEAU DE RISQUE EN AMÉLIORATION MAIS TOUJOURS QUELQUES POLYVALENTES EN RISQUE FORT

Évolution du profil de risque sur 5 ans



Source : Crédit Agricole S.A.



- **Durant la période analysée, le niveau de risque connaît une amélioration modeste.** Bien sûr, la dimension restreinte de l'échantillon limite la pertinence des comparaisons avec le secteur agroalimentaire au sens large, qui comprend souvent des entités de grande envergure. Cela dit, les Polyvalentes se situent tout à fait dans la moyenne sectorielle.

CHIFFRES CLÉS

PAR TAILLE	(CA < 1 Md €)	Leaders (CA > 1 Md €)	Polyvalentes	Total IAA*
ACTIVITÉ & RENTABILITÉ				
Part à l'international	7%	13%	12%	32%
Marge brute/CA	21%	23%	23%	36%
VA/CA	11,8%	15,1%	14,7%	20,5%
Personnel/VA	72,2%	72,6%	72,5%	58,6%
EBITDA/VA	19,5%	19,5%	19,5%	37,1%
EBITDA/CA	2,3%	3,0%	2,9%	7,6%
Résultat net/CA	0,7%	0,3%	0,4%	3,2%
CAF/CA	2,5%	2,2%	2,3%	5,8%
ROCE	0,5%	2,5%	2,1%	6,3%
STRUCTURE FINANCIÈRE				
Flux d'investissement/CA	1,7%	2,3%	2,2%	4,6%
Flux d'investissement/VA	14,8%	15,2%	15,1%	22,5%
Taux amort immos corp	67,9%	71,3%	70,9%	61,4%
Fonds propres/Bilan	37,0%	23,9%	25,9%	41,8%
Dettes brutes/Bilan	32,7%	38,6%	37,7%	30,3%
Dette nette/EBITDA	6,2	5,7	5,7	2,8
BFR (en j CA)	70	34	39	62
Stocks (en j CA)	62	50	51	75
Disponibilités/passif courant	20,9%	17,4%	17,9%	22,5%
Dette Nette / Fonds propres	62,5%	124,5%	110,9%	55,4%

* Source : Observatoire financier des entreprises agroalimentaires de février 2023.

L'OBSERVATOIRE 33

L'Observatoire financier des entreprises agroalimentaires - Novembre 2023

Directeur de la publication : Jean-Pierre TOUZET

Rédacteur en chef : Béatrice EON de CHEZELLES

Rédaction réalisée par : les experts de la Direction de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire de Crédit Agricole S.A : Élisabeth AMARGER, André BAUDELET, Béatrice EON de CHEZELLES, Leonid EVSTRATOV, Axel RETALI.

Cette publication reflète l'opinion de Crédit Agricole S.A., à la date de sa publication, sauf mention contraire (contributeurs extérieurs). Cette opinion est susceptible d'être modifiée à tout moment sans notification. Elle est réalisée à titre purement informatif. Ni l'information contenue, ni les analyses qui y sont exprimées ne constituent en aucune façon une offre de vente ou une sollicitation commerciale et ne sauraient engager la responsabilité du Crédit Agricole S.A. ou de l'une de ses filiales ou d'une Caisse Régionale. Crédit Agricole S.A. ne garantit ni l'exactitude, ni l'exhaustivité de ces opinions comme des sources d'informations à partir desquelles elles ont été obtenues, bien que ces sources d'informations soient réputées fiables. Ni Crédit Agricole S.A., ni une de ses filiales ou une Caisse Régionale, ne sauraient donc engager leur responsabilité au titre de la divulgation ou de l'utilisation des informations contenues dans cette publication. Réalisation : ART6 - Photos : iStock.

GLOSSAIRE

Part à l'international

- **Calcul :** Chiffre d'affaires réalisé hors de France/chiffre d'affaires.
- Inclut les exportations depuis la France ainsi que les ventes réalisées par les filiales du groupe établies hors de France.

Marge brute

- **Calcul :** Chiffre d'affaires hors taxes – achats de marchandises et matières premières – variation des stocks.

Marge industrielle

- **Calcul :** Rentabilité d'exploitation (EBITDA)/valeur ajoutée (VA).
- Le taux de marge industrielle permet de mesurer la part de la valeur ajoutée qui n'est pas utilisée pour rémunérer le travail des salariés et payer les impôts. Elle traduit la part qui reste acquise à l'entreprise. Ce ratio permet d'évaluer la rentabilité d'exploitation d'une entreprise indépendamment des fluctuations du chiffre d'affaires liées à la volatilité des intrants.

Valeur ajoutée

- **Calcul :** Marge brute – charges externes.
- La valeur ajoutée traduit le supplément de valeur donné par l'entreprise, dans son activité, aux biens et aux services en provenance des tiers.

EBITDA

- **Calcul :** Chiffre d'affaires hors taxes – Achats et charges externes – Charges de personnel – Autres charges.
- L'EBITDA est le solde entre les produits d'exploitation et les charges d'exploitation qui ont été consommées pour obtenir ces produits. Il correspond donc au résultat du processus d'exploitation, et diffère du résultat d'exploitation dans la mesure où il ne prend pas en compte les dotations aux amortissements et provisions pour dépréciation d'actif.

Besoin en fonds de roulement (BFR)

- **Calcul :** Stocks + clients + autres créances exploitation et hors exploitation – Fournisseurs – autres dettes d'exploitation et hors exploitation.
- Le besoin en fonds de roulement (BFR) d'une entreprise est la somme de son BFR d'exploitation et de son BFR hors exploitation. Le BFR d'exploitation représente le solde des emplois et des ressources d'exploitation (soit en simplifiant : stocks + clients - fournisseurs). Il correspond aux ressources mobilisées par l'entreprise pour financer son cycle d'exploitation (ou généré par celui-ci lorsque ce BFR est négatif).

Rentabilité des capitaux employés (ROCE)

- **Calcul :** (Résultat opérationnel courant – impôt sur les sociétés)/ (Actif immobilisé net + besoin en fonds de roulement).
- C'est le rapport entre l'accroissement de richesses et les capitaux investis, qui évalue si l'entreprise est en mesure de créer de la valeur. Il indique la rentabilité économique des actifs mobilisés.

Capacité d'autofinancement

- **Calcul :** Résultat net +/- dotations récurrentes nettes aux amortissements et provisions immos +/- gains et pertes latents liés aux variations de juste valeur +/- autres produits/charges nets calculés (plus-values, quote-part...).
- La capacité d'autofinancement après frais financiers et impôts mesure l'ensemble des ressources internes générées par l'entreprise. Sans impact pour la trésorerie.

Flux d'investissement

- **Calcul :** Acquisitions nettes d'immobilisations (y compris cessions et dotations aux amortissements) – subventions d'investissement reçues – dividendes reçus +/- autres flux d'investissement.
- Montant dédié aux investissements chaque année. Le flux d'investissement peut également être apprécié sur plusieurs années.

Taux d'amortissement des outils

- **Calcul :** $(1 - \text{Immobilisations nettes} / \text{Immobilisations brutes}) \times 100 \%$.
- Le taux d'amortissement des outils correspond à la perte de valeur, sur le plan comptable, des immobilisations de l'entreprise. Il est exprimé en pourcentage.

Disponible/passif courant

- **Calcul :** (Valeurs mobilières de placement + Disponibilités)/ Passif Courant.
- C'est la capacité à faire face au passif exigible à court terme, avec une trésorerie immédiatement mobilisable. Elle est un indicateur de l'indépendance financière.

Ratio de leverage

- **Calcul :** $(\text{Total dettes bancaires et financières} - \text{disponibilités}) / \text{EBITDA}$.
- Durée théorique de remboursement de la dette financière nette, en années d'EBITDA. Le leverage indique la capacité de remboursement des dettes contractées.

Dette financière nette (DFN)

- **Calcul :** Total dettes bancaires et financières – Disponibilités.
- Il s'agit de la dette financière de l'entreprise retraitée de ses liquidités.

Ratio de gearing

- **Calcul :** $(\text{Total dettes bancaires et financières} - \text{Disponibilités}) / \text{Fonds Propres}$.
- Il met en évidence la solidité de la structure financière du groupe, au niveau de son bilan.

L'OBSERVATOIRE

L'Observatoire financier des entreprises agroalimentaires

CONSULTEZ NOS PUBLICATIONS EN LIGNE



<https://etudes-economiques.credit-agricole.com>

- ▶ Rubrique Secteur
- ▶ Agriculture et Agroalimentaire



Avec Ecofolio
tous les papiers
se recyclent.